

80 BOULEVARD DE L'YSER

76000 ROUEN

www.afnormandie.org

contact@afnormandie.org

02 35 98 55 99

PROJET ÉDUCATIF

Organisateur : Alliance Française Rouen Normandie

Adresse : 80 Boulevard de l'Yser
76000 ROUEN

**Agrément formation
professionnelle continue** 23760243776

SIRET : 377 857 545 00042

APE/NAF : 8559B

RNE : 0763352F

Agrément Tourisme : AG076 03 0001

Téléphone : 02 35 98 55 99

Courriel : direction@afnormandie.org

Site internet : www.afnormandie.org

Période d'application : 2026

SOMMAIRE

1. L'organisateur, statut et vocation
2. Nos objectifs éducatifs
 - a) Nos principes
 - b) La structure d'un séjour linguistique
 - i. Les cours
 - ii. L'immersion en famille
 - iii. Les activités culturelles et sportives
3. Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil
 - a) Les locaux et espaces utilisés
 - b) Le budget de fonctionnement
 - c) La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement
 - d) La définition des horaires d'ouverture
 - e) Les modalités tarifaires
 - f) Les conventions de partenariat
 - g) Les outils d'information et de relations avec les familles
 - h) Le règlement intérieur
 - i) Les temps de concertation pour les préparations des équipes
 - j) Les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives
 - k) Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap
 - l) Les modalités d'organisation d'activités accessoires à un accueil sans hébergement
 - m) Les modalités d'évaluation et de suivi du projet
4. La signature de l'organisateur validant le projet éducatif

1. NOTRE STATUT ET NOTRE VOCATION

L'Alliance française de Rouen Normandie est une association loi 1901, créée le 05 novembre 1986 (date de parution au Journal Officiel).

Notre centre fait partie du réseau des Alliances françaises qui, depuis 1883, a tissé des liens d'amitié avec 133 pays et accueille aujourd'hui plus d'un demi-million d'étudiants dans ses 813 écoles. Elle a vocation à rassembler les amis de la France et à organiser en France et dans le monde des cours de langue générale et de spécialité ainsi que des activités culturelles et de coopération. Elle veille à la cohérence et à l'unité d'idéal et d'objectifs du mouvement, dans le respect des spécificités locales. Laïque et apolitique, elle s'engage aux quatre coins du monde dans les missions qui sont toujours les siennes : enseigner la langue française, développer sa pratique sur les cinq continents, promouvoir les cultures française et francophone, promouvoir la culture des pays dans lesquels elle est implantée, accueillir et organiser des débats d'idées sur les grandes questions de société.

Spécialisée dans les séjours linguistiques, l'Alliance française de Rouen Normandie propose toute l'année des cours de français de qualité dans un environnement des plus confortables. Nous nous appuyons sur une longue expérience et proposons des séjours linguistiques qui permettent une prise de contact avec la réalité de la langue, du pays et des personnes qui la parlent, grâce à des thèmes en harmonie avec les programmes scolaires et les principaux centres d'intérêt d'une région. L'enseignement se poursuit au-delà de la salle de classe, par la mise en pratique de la langue avec les habitants, et la découverte d'un mode de vie et d'une culture différents.

2. NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

a) Nos principes

Lors de l'organisation d'un séjour linguistique, le respect des règles et la sécurité des élèves sont notre priorité et notre permanente préoccupation. Nous nous devons de préserver leur bien-être en optimisant leur sécurité affective, morale et physique. Nous veillons donc à mettre en place un encadrement de qualité et une vigilance de tous les instants.

La sécurité en matière de transport est assurée par l'utilisation d'autocaristes professionnels respectant leurs engagements de qualité et de sécurité ou, dans le cas d'un transport ferroviaire, par la SNCF. L'équipe d'encadrement est présente jusqu'à ce que les jeunes soient confiés à leur

famille. Chaque famille d'accueil a par ailleurs obligation d'accompagner tout mineur dans chacun de ses déplacements.

Offrir des conditions de sécurité optimales et un cadre de vie agréable est un devoir incontournable.

Nous souhaitons que nos programmes, basés sur le vivre ensemble, le respect mutuel, l'échange et le partage, permettent à chaque participant, certes, de progresser en français mais aussi de gagner en responsabilité, en assurance et en autonomie. Nous aimerions qu'il soit en mesure d'identifier ses propres besoins, linguistiques et personnels, et de les exprimer, qu'il soit un acteur de son séjour.

Par nature, les séjours organisés par notre école permettent aux élèves de sortir de leur quotidien et sont ainsi source de nouveauté. Ce séjour en France, pour de nombreux participants le premier voyage à l'étranger, est l'occasion de s'ouvrir à de nouveaux environnements, de nouvelles personnes, de nouvelles activités, de nouvelles cultures et ainsi d'être en situation de découvrir le monde qui nous entoure. Chaque jeune pourra s'y retrouver et s'enrichir en fonction de sa sensibilité. Par ailleurs, nous voulons donner du sens à ce que les jeunes apprennent, découvrent, voient, entendent, afin qu'ils rentrent chez eux avec le maximum de choses à raconter et de souvenirs pleins la tête.

La notion de plaisir doit être centrale et permanente sur tous nos séjours. Nous y veillons en adaptant le contenu des séjours : choix des activités, des sorties, nombre d'heures de cours, contenus et objectifs pédagogiques, horaires, aménagement de temps libre.

Si la notion de groupe oriente notre réflexion pour organiser nos séjours, nous considérons néanmoins chaque participant comme un individu à part entière avec ses propres demandes, besoins, questionnements. Nous veillons à le prendre en considération, l'écouter et lui apporter une réponse, afin qu'il puisse trouver sa place. Le maximum sera fait pour répondre à ses attentes dans la mesure où celles-ci n'entrent pas en contradiction avec le groupe, nos valeurs, le principe de laïcité ou la loi.

b) La structure d'un séjour linguistique

Il comprend généralement 3 parties.

Des cours de langue
sur mesure

Une immersion en
famille d'accueil

Des activités et des sorties
culturelles et sportives

i. Les cours dispensés par des professeurs de FLE expérimentés s'appuient sur une pédagogie communicative et de projet (élaboration d'un journal de bord, préparation d'une exposition, d'un spectacle, d'un film, d'une émission télé...).

Grâce à un test d'évaluation, effectué en ligne ou in situ, les participants sont répartis dans des groupes de niveau dont l'effectif maximum est de 14 élèves.

Le nombre d'heures varie en fonction de la durée des séjours et des objectifs.

Les méthodes pédagogiques mettent en pratique les résultats des travaux développés par le Conseil de l'Europe : apprentissage des langues par niveaux-seuil (CECRL). Les professeurs s'appuient sur des documents authentiques, récents, généralement plus motivants pour les élèves. Les collections d'ouvrages et de matériel mis à disposition sont suivies et régulièrement renouvelées.

L'évaluation peut prendre plusieurs formes : certificat/attestation de fin de cours, test de fin de stage, test en ligne.

ii. L'immersion en famille

C'est la clé de voûte de tout séjour. L'élève se trouve ainsi plongé dans des situations quotidiennes qui vont naturellement engendrer la conversation (repas partagés, vie à la maison, activités de la famille, emploi du temps). Rapidement, l'échange s'installe et le processus de l'apprentissage par imprégnation se met en place. La confiance en soi progresse et efface l'inhibition de l'élève.

La vie au sein de la famille va favoriser la découverte et l'appréciation des autres signes de communication : la gestuelle, les mimiques, les attitudes. L'immersion en famille laisse une

grande capacité d'initiative au participant.

Cette vie familiale est associée aux autres composantes du séjour.

Un double placement n'est pas à rejeter systématiquement car le soutien mutuel que se donnent deux participants peut aussi grandement favoriser l'intégration familiale et la réussite du séjour.

iii. Les activités culturelles et sportives

Les sorties à caractère culturel vont permettre aux participants de découvrir le patrimoine de la région : sites naturels, monuments, musées, gastronomie. Les choix pédagogiques correspondent aux possibilités et aux intérêts des participants, des adolescents la plupart du temps. Les activités et sorties culturelles donnent lieu à un travail pédagogique en classe, en amont et en aval. C'est pourquoi, on s'attachera davantage à des aspects contemporains qu'à une étude de l'histoire du pays. Des visites locales d'une demi-journée et des excursions sur une journée complète sont organisées sur place.

3. LES MOYENS POUR PERMETTRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

a) Les locaux et espaces utilisés

L'Alliance Française occupe un immeuble de caractère, idéalement situé en centre-ville, à deux minutes à pied de la gare SNCF et à proximité de lignes de transport en commun (métro et bus). Les locaux sont d'un volume adéquat pour la fréquentation maximale de l'Alliance Française qui dispose au total de 10 espaces ouverts au public : 8 salles de classe, 1 salle informatique, 1 espace d'accueil.

2^{ème} étage :

- Salle 204
- Salle 205
- Salle 203
- Salle 202

total : 46 personnes

capacité : 14 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 10 étudiants
capacité : 8 étudiants

1^{er} étage :

- Salle 102
- Salle 103
- Salle 104
- Salle informatique

total : 47 personnes

capacité : 12 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 7 étudiants

Rez-de-chaussée :

total : 70 personnes



- Salle 001 : capacité : 14 étudiants / 25 candidats / 50 visiteurs
- Accueil : capacité : 1 -
- Espace cafétéria : capacité : 10 étudiants

Toutes les salles de classe sont équipées d'un ordinateur avec enceintes, d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur interactif. La salle 205 est équipée d'un tableau tactile.

Les toilettes sont toutes équipées de brosse à toilette, de rouleaux de papiers toilette grande consommation, de distributeurs de sachets pour serviettes hygiéniques, de distributeurs de produit désinfectant pour lunette de toilette, d'essuie-mains et de distributeurs de savon.

- *Au rez de chaussée :*
2 WC mixtes
1 WC pour personnes à mobilité réduite (accès cafétéria).
- *Au premier étage :*
2 WC femme
- *Au deuxième étage :*
2 WC homme

En cas d'affluence, certains cours peuvent être délocalisés dans les salles du collège Barbey d'Aureville, établissement partenaire situé à une quinzaine de minutes à pied de l'Alliance Française.

Le contrat d'assurance MAIF inclut cette extension pour les mois d'été et assure une couverture Responsabilité Professionnelle pour cette extension d'activité.

Les locaux sont dans un bon état général.

Ils sont bien éclairés, insonorisés par du double vitrage, chauffés en hiver et par faible température.

Il n'existe pas de système de climatisation centralisé, inutile jusqu'à ce jour sous nos latitudes. Des ventilateurs en nombre suffisant pour toutes les salles de classe sont stockés sous l'escalier du sous-sol.

Les locaux sont nettoyés tous les jours par notre agent d'entretien qui peut être amené à augmenter son volume horaire hebdomadaire en cas de surcroît d'activité.

L'Alliance Française dispose d'un local au rez-de-chaussée pour l'achat et la consommation de boissons chaudes et fraîches et de friandises.

Des fauteuils et des tables sont à la disposition des étudiants au rez-de-chaussée et dans les étages, pour la détente et la lecture. Ils disposent également d'un centre de ressources avec sept ordinateurs en libre-service, une bibliothèque FLE (manuels, grammaires, dictionnaires, fiches

outils permettant un travail en autonomie) et généraliste (romans, essais, beaux livres...). La plupart des ouvrages peuvent être empruntés gratuitement avec versement d'une caution.

b) Le budget de fonctionnement

Budget 2026 séjours groupes :

DÉPENSES		RECETTES	
FRAIS DE PERSONNEL & FRAIS GÉNÉRAUX	215 277 €	COURS	164 370 €
HEBERGEMENT	96 406 €	HEBERGEMENT	96 406 €
EXCURSIONS & VISITES	127 269 €	EXCURSIONS & VISITES	178 176 €
TRANSFERTS	20 736 €	TRANSFERTS	20 736 €
RESTAURATION	12 960 €	RESTAURATION	12 960 €
TOTAL	472 648 €	TOTAL	472 648 €

c) La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement des équipes

L'encadrement des jeunes est confié à des professeurs et des animateurs diplômés. Maturité, expérience, motivation et engagement envers les jeunes sont les principaux critères de recrutement. Le ratio d'encadrement imposé par la réglementation est scrupuleusement respecté.

Il existe une procédure de recrutement des professeurs. Les contrats de type CDD sont établis pour la durée de la mission.

Les équipes (enseignants, intervenants extérieurs, encadrants) sont constituées en fonction des programmes, des contenus et des objectifs définis en amont, en concertation avec nos partenaires.

d) La définition des horaires d'ouverture

L'établissement est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, sans interruption. Le cas échéant (retour tardif d'excursions, d'activités extérieures, de classes hors les murs), un accueil est prévu en dehors des horaires définis. En fonction des programmes de cours des groupes accueillis, une ouverture exceptionnelle peut également avoir lieu le weekend, plus particulièrement le samedi matin ou certains jours fériés.

Les cours de FLE ont généralement lieu le matin, les excursions, visites, les activités culturelles et sportives, l'après-midi.

e) Les modalités tarifaires

Deux grilles tarifaires s'appliquent : l'une pour les étudiants individuels, l'autre pour les agences et pour les Alliances Françaises (commission de 15%). La dégressivité des tarifs s'étend sur 7 niveaux.

f) Les conventions de partenariat

Des conventions de partenariat sont signées avec les organisations, institutions, écoles, Alliances, agences, entreprises avec lesquelles nous collaborons. Elles déterminent le cadre de notre collaboration en précisant, par exemple, les obligations des deux parties, les modalités de règlement des commissions, les termes de confidentialité et de non-concurrence.

g) Les outils d'information et de relations avec les familles

Le service hébergement est confié à un prestataire spécialisé, Accueil à la Carte, avec lequel nous entretenons des relations de confiance et de transparence. Les informations nécessaires (état civil, documents d'identité, contacts, tuteurs, type d'hébergement souhaité, modalités de restauration, allergies, contraintes alimentaires, phobies...) sont toutes recueillies par nous puis transmises à notre partenaire qui sélectionne les hébergements et les familles en conséquence. Un tableau récapitulatif des placements reprenant toutes les informations de contact est envoyé par courriel à toutes les familles d'accueil concernées et au coordinateur du groupe qui se charge ensuite de le diffuser.

Par ailleurs, deux chartes, celle de l'étudiant et celle des familles, sont systématiquement diffusées à chaque accueil de groupe.

Outre les lignes téléphoniques régulières (fixe, mobile, sms, WhatsApp) et les adresses courriel, les familles et les accompagnateurs ont à leur disposition le numéro de téléphone d'urgence.

h) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur en vigueur est affiché sur les panneaux prévus à cet effet.

i) Les temps de concertation pour les préparations des équipes

Pour chaque séjour de groupe, l'équipe enseignante constituée se réunit afin de définir le programme pédagogique le plus adapté au profil des participants. Ce travail préparatoire collaboratif est essentiel pour le bon déroulement du projet.

j) Les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives

Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires extérieurs spécialisés (bases de loisirs, aires de jeux, parc d'attractions) garantissant les conditions optimales de sécurité quant aux locaux, espaces, matériel utilisés. L'encadrement est assuré par des membres de l'équipe pédagogique et/ou accompagnatrice.

k) Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap

Les modalités d'accueil sont adaptées en fonction des handicaps des participants. Il est important de prendre en compte certains éléments médicaux tout en étant très attentif au respect de la vie individuelle et collective de chacun. Chaque encadrant (famille d'accueil, accompagnateur, responsable, enseignant) est informé de la situation et de la marche à suivre à hauteur de ses responsabilités.

L'établissement est accessible aux personnes ayant des problèmes de mobilité (rampe d'accès, salle de classe, toilettes aux normes au rez-de-chaussée).

Nous sommes très attentifs à ce que chacun puisse participer activement aux activités et aux projets proposés. Les équipes mettront en place des animations adaptées aux potentialités de chacun avec comme objectif de favoriser l'entraide, la solidarité et le partage.

l) Les modalités d'organisation d'activités accessoires à un accueil sans hébergement

Sans objet. Tout participant est hébergé par nos soins.

m) L'évaluation des séjours

En fin de séjour, des questionnaires sont remplis par les participants et les enseignants. Ils sont destinés à recueillir les avis, impressions, jugements sur son déroulement. Ces éléments d'information font l'objet de réunions de bilans, permettant d'appréhender la réalité des séjours, d'envisager, le cas échéant, les corrections ou améliorations nécessaires.

4. LA SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR VALIDANT LE PROJET ÉDUCATIF